

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
I-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr

Edité le : 04/11/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Service Facturation

22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

CS90077

38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-181477	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Identification échantillon :	LSE2210-20798-1		
Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	STATION DE REYTEBERT	Code PSV :	0000001349
Localisation exacte :	station de reytebert		
Dept et commune :	38 DOISSIN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,4956423200	Y :	5,4308601100
UGE :	0226 - CC VALS DU DAUPHINE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	AUC	Type Analyse :	AU
Nom de l'exploitant :	C.C VALS DU DAUPHINE	Motif du prélèvement :	CS
	22 RUE HOTEL DE VILLE		
	38110 LA TOUR-DU-PIN		
Nom de l'installation :	REYTEBERT	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 25/10/2022 à 10h35	Réception au laboratoire le	25/10/2022
	Prélevé et mesuré sur le terrain par	CARSO LSEHL / DURIEUX Christine	
	Prélèvement accrédité selon	FD T 90-520 et NF EN ISO 19458	pour les eaux de consommation humaine
	Flaconnage	CARSO-LSEHL	
Traitement :	UV+CHLORE		
		Code :	000970

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/10/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité		Références de qualité		
Pluviométrie 48 h	38NO3TE*	50	mm/48h	Observation visuelle						
Mesures sur le terrain										
Couleur de l'eau	38NO3TE*	0	-	Analyse qualitative						
Température de l'eau	38NO3TE*	12.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode Interne M_EZ008 v3			25	#	
Température de l'air extérieur	38NO3TE*	15.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode Interne					
pH sur le terrain	38NO3TE*	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38NO3TE*	626	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#	
Chlore libre sur le terrain	38NO3TE*	0.44	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#	
Chlore total sur le terrain	38NO3TE*	0.45	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#	
Analyses physicochimiques										
<i>Analyses physicochimiques de base</i>										
Conductivité électrique brute à 25°C	38NO3TE*	611	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100	#	
<i>Anions</i>										
Nitrates	38NO3TE*	36	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395		50		#	
Pesticides										
<i>Total pesticides</i>										
Somme des pesticides identifiés	38NO3TE*	0.181	µg/l	Calcul			0.500			
<i>Pesticides azotés</i>										
Atrazine	38NO3TE*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Atrazine 2-hydroxy	38NO3TE*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Atrazine déséthyl	38NO3TE*	0.006	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Cyanazine	38NO3TE*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Hexazinone	38NO3TE*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Propazine	38NO3TE*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Simazine 2-hydroxy	38NO3TE*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Terbutylazine	38NO3TE*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Terbutylazine déséthyl	38NO3TE*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Simazine	38NO3TE*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Atrazine déisopropyl	38NO3TE*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38NO3TE*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109		0.100		#	
Atrazine déséthyl déisopropyl (DEDIA)	38NO3TE*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108		0.100		#	
<i>Amides et chloroacétamides</i>										
Metolachlor- ESA (metolachlor ethylsulfonic acid)	38NO3TE*	0.175	µg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode Interne M_ET249		0.900		#	

38NO3TE* ANALYSE (NO3+TRIAZ+ESAMTC) (ARS38-2021)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 04/11/2022

Identification échantillon : LSE2210-20798-1

Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Caroline DUFOR
Ingénieur de Laboratoire



vs le 01/12/22

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Edité le : 05/11/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

C.C. LES VALS DU DAUPHINE
Service Facturation

22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
CS90077
38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-181477		
Identification échantillon :	LSE2210-20804-2	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	DOISSIN VILLAGE, TRIEVE, BOUIS	Code PSV :	0000001375
Localisation exacte :	mairie - place de la mairie		
Dept et commune :	38 DOISSIN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,5001135100	Y :	5,4234603200
UGE :	0226 - CC VALS DU DAUPHINE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2
Nom de l'exploitant :	C.C VALS DU DAUPHINE 22 RUE HOTEL DE VILLE 38110 LA TOUR-DU-PIN	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	REYTEBERT	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 25/10/2022 à 11h42	Réception au laboratoire le	25/10/2022
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	UV+CHLORE		
		Code :	000991

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/10/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité		Références de qualité	
Pluviométrie 48 h	38D2*	50	mm/48h	Observation visuelle					
Mesures sur le terrain									
Couleur de l'eau	38D2*	0	-	Analyse qualitative					
Température de l'eau	38D2*	15.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3			25	#
Température de l'air extérieur	38D2*	15.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne				
pH sur le terrain	38D2*	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38D2*	628	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	38D2*	0.18	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	38D2*	0.21	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Bioxyde de chlore	38D2*	<0.06	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode Interne M_EZ013				
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	38D2*	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C	38D2*	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes	38D2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0	#
Escherichia coli	38D2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000		0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38D2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	38D2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26481-2			0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	38D2*	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	38D2*	0 Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	38D2*	0 Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	38D2*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	38D2*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887				#
Turbidité	38D2*	0.24	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2	#
Analyses physicochimiques									
<i>Analyses physicochimiques de base</i>									
Conductivité électrique brute à 25°C	38D2*	614	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100	#
Cations									
Ammonium	38D2*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10	#
Anions									
Nitrites	38D2*	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777		0.50		#
Métaux									
Chrome total	38D2*	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décanation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		50		#
Cadmium total	38D2*	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décanation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		5.0		#
Antimoine total	38D2*	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décanation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		5.0		#
Chrome hexavalent (Cr VI) dissous	38D2*	N.M.	µg/l Cr VI	Chromatographie ionique avec détection UV-visible	Méthode interne M_EM190				#
COV : composés organiques volatils									
<i>Solvants organohalogénés</i>									

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Chlorure de vinyle	38D2*	0.019	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.50	#
Epichlorhydrine	38D2*	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.10	#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques							
<i>HAP</i>							
Benzo (b) fluoranthène	38D2*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode Interne M_ET278		#
Benzo (k) fluoranthène	38D2*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (a) pyrène	38D2*	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010	#
Benzo (ghi) pérylène	38D2*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	38D2*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Somme des 4 HAP quantifiés	38D2*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100	
Composés divers							
<i>Divers</i>							
Acrylamide	38D2*	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.10	#

38D2*

ANALYSE (D1+D2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS38-2021)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire



CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
1-1531
PORTÉE
disponible sur
www.cofrac.fr



Edité le : 26/10/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

C.C. LES VALS DU DAUPHINE
Service Facturation
22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
CS90077
38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-181477	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Identification échantillon :	LSE2210-21261-1		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	DOISSIN VILLAGE, TRIEVE, BOUIS	Code PSV :	0000001375
Localisation exacte :	mairie - place de la mairie		
Dept et commune :	38 DOISSIN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,4998547000	Y :	5,4236569000
UGE :	0226 - CC VALS DU DAUPHINE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	CNP
Nom de l'exploitant :	C.C VALS DU DAUPHINE 22 RUE HOTEL DE VILLE 38110 LA TOUR-DU-PIN	Motif du prélèvement :	CP
Nom de l'installation :	REYTEBERT	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 25/10/2022 à 11h42 Réception au laboratoire le 25/10/2022 Prélevé par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000991
Traitement :	UV+CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/10/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques							

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Métaux						
Nickel total au 1er jet	38CNP*	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20 #
Plomb total au 1er jet	38CNP*	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10 #
Cuivre total au 1er jet	38CNP*	< 0.010	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0 1.0 #

38CNP* ANALYSE (CNP) CU NI PB 1ER JET (ARS38-2021)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Nicolas ROUX
Valdeur technique

